

# MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 28 OCTOBRE 2020 A 20 h00

**Présents** : RAVOIRE François, BARRIOZ Lydie, BELLEMIN Colette, BERAUD François, BLANC David, BLOUET Christine BOUKILI Morgane, BRUYÈRE Franck, CHAPPEL Brian, COCHET Simone, DERRIEN Patrice, GERLAND Agnès, LE BOURGEOIS Sophie, LEGOUHY Valérie, LE MARIÉ Suzette, LONGIN Jérémy, MEGRET Yannick, PAILLE Françoise, PIETTE Alison, PÉTRIER Pierre, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, THOMÉ Bernard, TOURVIEILLE Stéphane, VIGNOUD Sophie, VIOLLET Philippe,

**Absents excusés** : GALLET Angélique

**Secrétaire de séance** : M. François BERAUD

\*\*\*\*\*

Intervention de M. François BAUDET, co-président du GFA pour présenter le club ainsi que son fonctionnement, et ses projets.

Le compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre est adopté à l'unanimité

DEL\_2020\_076 : modification du poste d'ATSEM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la promotion interne d'un agent, il est nécessaire de modifier le poste d'ATSEM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 l'emploi d'ATSEM, grade ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe, permanent d'une durée hebdomadaire de 37 heures par semaine scolaire, et de créer à compter de cette même date un emploi d'ATSEM, grade ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe, permanent d'une durée hebdomadaire de 37 heures par semaine scolaire. Il est précisé que le temps de travail sera annualisé et que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel,

DEL\_2020\_077 : modification du poste de surveillant de cantine – animateur périscolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la réorganisation des services, il est nécessaire d'ouvrir un poste de surveillant cantine et animateur périscolaire sur un grade d'adjoint territorial d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 l'emploi de surveillant de cantine et animateur périscolaire, grade d'adjoint territorial d'animation, permanent à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 17 heures par semaine scolaire, et de créer à compter de cette même date un emploi de surveillant de cantine et animateur périscolaire, grade d'adjoint territorial d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 17 heures par semaine scolaire. Il est précisé que le temps de travail sera annualisé et que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel,

DEL\_2020\_078 : création d'un poste de surveillant de cantine

Monsieur le Maire expose que suite à l'augmentation des effectifs au sein du restaurant scolaire, il est nécessaire de créer un poste de surveillant de cantine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 un emploi de surveillant de cantine, grade adjoint technique, à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 9 heures par semaine scolaire. Il est précisé que le temps de travail sera annualisé, et que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel.

**DEL\_2020\_079 : modification du poste d'agent de propreté**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à une réorganisation des services, il est nécessaire de modifier le poste d'agent de propreté. Il convient d'enlever les heures correspondant au ménage de la nouvelle classe et d'ajouter 0.5 heure par semaine pour le ménage des locaux du RAM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 l'emploi d'agent de propreté, grade adjoint technique, permanent à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 26.23 heures hebdomadaires ; et de créer à compter de cette même date un emploi d'agent de propreté, grade adjoint technique, permanent à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 23.67 heures (après annualisation). Il est précisé que le temps de travail sera annualisé, et que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel

**DEL\_2020\_080 : création d'un poste de surveillant de cantine**

Monsieur le Maire expose que suite à l'augmentation des effectifs au sein du restaurant scolaire, il est nécessaire de créer un poste de surveillant de cantine à raison de 4.5 heures hebdomadaires par semaine scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 un emploi de surveillant de cantine, grade adjoint technique, à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 4.5 heures par semaine scolaire. Il est précisé que le temps de travail sera annualisé et que ce poste pourra être occupé par un agent contractuel.

**DEL\_2020\_081 : Travaux de réseaux humides - route de Verlioz et route de Sur les Marais : demande de subvention auprès du Département au titre des Fonds Eau Assainissement**

Monsieur le Maire explique que les travaux de réseaux humides Route de Verlioz et Route de Sur les Marais sont susceptibles de bénéficier d'aides du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Il est rappelé que ce projet comprend des travaux d'eau potable, ainsi que des travaux d'aménagement d'eaux pluviales qui seront réalisés conjointement aux travaux d'eaux usées et de mise en séparatifs.

Le maître d'ouvrage des travaux d'eaux usées et potable est la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la commune de Vallières-sur-Fier étant maître d'ouvrage des travaux d'eaux pluviales.

Le coût global des travaux a été estimé à 689 170,00 € HT, dont 221 477,00 € HT pour les travaux d'eaux pluviales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet ci-dessus présenté pour un montant estimatif de 689 170,000 € dont 221 477,00 € HT de travaux d'eaux pluviales, et sollicite une aide du Département, dans le cadre des Fonds Eau Assainissement pour la réalisation des travaux d'eaux pluviales.

**DEL\_2020\_082 : Travaux de réseaux humides - route de Verlioz et route de Sur les Marais : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme « Sauvons l'Eau 2019-2024 »**

Monsieur le Maire explique que les travaux de réseaux humides Route de Verlioz et Route de Sur les Marais sont susceptibles de bénéficier d'aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : programme « Sauvons l'Eau 2019-2024»

Il est rappelé que ce projet comprend des travaux d'eau potable, ainsi que des travaux d'aménagement d'eaux pluviales qui seront réalisés conjointement aux travaux d'eaux usées et de mise en séparatifs.

Le maître d'ouvrage des travaux d'eaux usées et potable est la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la commune de Vallières-sur-Fier étant maître d'ouvrage des travaux d'eaux pluviales.

Le coût global des travaux a été estimé à 689 170,00 € HT, dont 221 477,00 € HT pour les travaux d'eaux pluviales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le projet ci-dessus présenté pour un montant estimatif de 689 170,000 € dont 221 477,00 € HT de travaux d'eaux pluviales, et sollicite une aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre du programme « Sauvons l'Eau 2019-2024 » pour la réalisation des travaux d'eaux pluviales.

**DEL\_2020\_083 : Demande de subvention Bonus Relance à la Région - 2020-2021: travaux d'aménagement, de rénovation et valorisation du patrimoine bâti : mairie, salle des fêtes, foot**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône Alpes a décidé un plan d'action pour la relance économique dans le contexte de la crise sanitaire actuel réservé aux projets d'investissements dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire qui démarreront au plus tard le 30 juin 2021. Ce dispositif prévoit une participation régionale à hauteur de 50 % maximum des projets, avec une dépense subventionnable maximum de 200 000 € HT.

Monsieur le Maire propose que la commune dépose un dossier de demande de subvention pour la réalisation de travaux d'aménagement (pose de panneaux d'information et d'un chalet de dons), de rénovation et de valorisation de bâtiments publics (mairie, salle des fêtes, locaux du foot)

Monsieur le Maire propose le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
		Aides attendues	Montant aide € HT	%
Foot : électricité vestiaires, terrain honneur, pose grillage	25 306.02	Région Rhône Alpes Auvergne	22 675.94	50%
Chalet de dons	6 671,60	Autofinancement	22 675.94	50 %
Panneaux d'information	2 000,00			
Salle des fêtes : renforcement des serrures des portes d'entrée	5 500,00			
Mairie : remplacement du vitrage de la galerie	3 111.26			
<b>TOTAL</b>	<b>45 351.88</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>45 351.88</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet ci-dessus présenté, émet un avis favorable à son plan de financement., et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne, pour financer ce projet dans le cadre du Bonus Relance.

**DEL\_2020\_084 : Convention avec ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques Route du Val de Fier « CHABERT »**

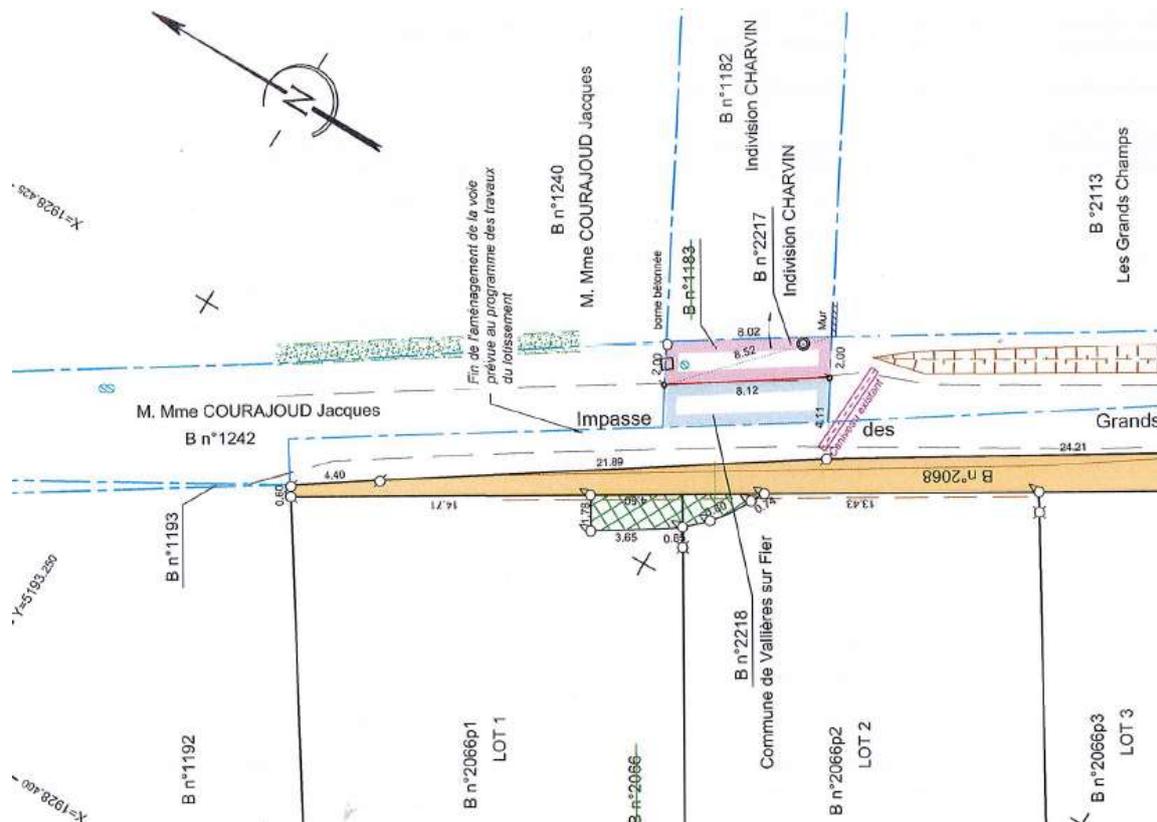
Considérant qu'il est nécessaire de passer une convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques établis sur les supports communs avec les réseaux aériens de distribution d'électricité situés route du Val de Fier « CHABERT »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la réalisation des travaux d'enfouissement des équipements de communication électronique d'ORANGE Route du Val de Fier «CHABERT», et autorise M. le Maire à signer la convention particulière relative à l'enfouissement des équipements de communications électroniques définissant les conditions d'exécution des travaux et de financement.

**DEL\_2020\_085 : Impasse des Grands Champs – Cession gratuite par l'Indivision CHARVIN de la parcelle cadastrée section 289 B n° 2218**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du permis d'aménager « SARL Les Cotes de Vie », il avait été convenu que la voie « Impasse des Grands Champs » fasse l'objet d'une régularisation afin porter la voie au gabarit de 5 mètres.

Monsieur le Maire propose d'acquérir à titre gratuit, la parcelle B 2218 d'une contenance de 13 ca appartenant à l'Indivision CHARVIN afin de régulariser l'emprise de cette voie.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section B n° 2218, d'une contenance de 13 m<sup>2</sup> à l'Indivision CHARVIN et autorise M. le Maire à faire toutes les formalités s'y rapportant et notamment à signer l'acte notarié à intervenir. Les frais d'actes sont pris en charge par la commune.

**DEL\_2020\_086 : Soutien aux communes sinistrées par la tempête « Alex » - Subvention exceptionnelle à la commune de BREIL SUR ROYA**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'appel aux dons pour venir en aide aux communes sinistrées des vallées des Alpes Maritimes suite à la tempête meurtrière qui a lourdement ravagé leur territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € (deux mille cinq cent euros) à la commune de BREIL SUR ROYA pour venir en soutien à cette commune sinistrée par la tempête Alex.

## **Sujets non soumis à délibération**

### **Décisions du maire**

**Décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations reçues par le conseil municipal depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, et conformément au budget voté le 19 février 2020**

30 septembre 2020	Plan topo pour contrôle conformité PC CHAUMETTE Entreprise DAVIET BISSON Montant : 372.00 € TTC
07 octobre 2020	Contrôle vérification installations électriques point relais vidéo chemin de Vers les Bois Entreprise ALPES CONTROLES Montant : 264.00 € TTC
07 octobre 2020	Dégagement des réseaux aériens chemin de la Croix Entreprise EURL BELL'ARBRES Montant : 1 296,00 €TTC
08 octobre 2020	Diagnostic plomb La Poste Entreprise ALIZÉ Montant : 276.00 € TTC
22 octobre 2020	Diagnostic amiante voirie travaux mise en séparatifs route de Verlioz Entreprise ASOLEO DIAGNOSTICS Montant : 960,00 € TTC
22 octobre 2020	Achat de lits pour la sieste Ecole du Centre Entreprise VACHOUX Montant 626.88 € TTC
24 septembre 2020	Raccordement électrique route de Sur les Marais Entreprise ESS Montant 3 399.65 € TTC

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **Commission affaires scolaires**

- Les conseils d'écoles débutent.
- Préparation du budget 2021.
- 3 nouveau inscrits pour la rentrée de novembre à l'école du centre.

#### **Commission communication - CCAS**

- CCAS : le repas des aînés a été annulé et sera remplacé par une distribution de boîte de chocolats aux aînés concernés.
- Octobre rose : rien de prévu en particulier cette année.
- Les flyers réalisés par le Service des Déchets Communauté de Communes concernant la mise en service du nouveau dispositif de collecte des déchets ménagers sont distribués sauf sur certains secteurs.
- La commission continue à travailler sur le logo de la commune et le site internet.
- Les articles pour le bulletin municipal sont à remettre avant le 3 novembre.

#### **Commission voirie**

- Commencement de la mise en place des conteneurs semi-enterrés et aériens de grand volume.
- Vitesse route de Verlioz entre la menuiserie et RD 14 : la commission s'est rendue sur place pour examiner le projet : élargissement difficile et projet de limitation vitesse à 50km/h hors agglomération.
- Aménagement d'un petit giratoire route de Combettes.
- La route du Val sera fermée les 28 et 29 octobre pour des travaux de reprises d'enrobés effectués par le Département.

### **Commission sports associations.**

- Marché : les animations organisées sur le marché sont publiées dans l'Hebdo des Savoie.
- Associations : suite à la parution de l'arrêté préfectoral du 24 octobre mettant en place un couvre feu, les associations ont été averties que leurs activités étaient suspendues pendant toute la période. Certaines associations pourraient se retrouver en difficultés financières.

### **Commission environnement :**

- 3 octobre : demi-journée nettoyons la nature : peu de personnes (12) ont participé à cette animation. A voir pour faire plus de publicité pour les prochaines animations.
- Visite du site du SIDEFAGE de Bellegarde le 18 octobre dernier.
- Circuit organisée par les communes de Sales et Vallières sur Fier :
  - Itinéraires à définir avec pour point de départ le Pont Coppet et animations, trouver un nom pour la balade...
  - Une randonnée des élus des deux communes sera organisée afin de parcourir les circuits choisis.
- Le chalet de dons semble petit : à revoir et éventuellement lui donner un nom.
- Sentiers sans moteurs : projet de limiter les véhicules à moteurs sur les sentiers de la commune.

### **Commission bâtiments :**

- Le chantier de l'école avance.
- Problèmes d'intrusions à répétition dans la salle d'animation.
- Les stores de l'école du centre ont été posés.

### **Commission Urbanisme :**

- la commission a examiné le règlement du PLUi afin d'en lister les « problèmes » pour permettre à la Communauté de Communes de mettre en œuvre une éventuelle révision de ce PLUi.
- OAP : réflexion pour définir des projets sur ces zones qui seront ensuite étudiées avec un bureau d'étude : le projet avance sur l'OAP du chef-lieu, reste les autres sites à examiner.

### **\* ZONE DU PLUI**

#### **. DECLARATION PREALABLE**

- |  |     |
|--|-----|
| *RICHARD Sébastien et VERBOUX Sophie, 185 Rue des Saules,<br>construction d'une piscine  | UB2 |
| *DUSSOLLIET-BERTHOD Christophe, 185 Impasse des Nénuphars,<br>construction d'un appentis | UB2 |

---

#### **. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- |  |      |
|--|------|
| *CURT Thérèse, Route de Sur les Marais, construction d'une maison<br>individuelle et carport   | UC1  |
| *PLAT David et MICHAUD Audrey, Route du Val, lotissement<br>Chenevière et Fontanille, construction d'une maison individuelle   | UC1  |
| *THEVENET Dominique, WAGNER Rémy et RICHARD Quentin, Rue de<br>l'Ancienne Cure, modificatif sur permis en cours pour changement<br>d'ouvertures prévues pour le bâtiment 1et création de croupes dans la toiture | UA2  |
| *SCCV CŒUR DE VILLAGE – Vallières-Sur-Fier représentée par<br>M. CROZET Yannick, Route de Verlioz, construction de 4 maisons<br>individuelles  | UB3a |

---

#### **. DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL**

- |  |   |
|--|---|
| *VINCENT Jean, 1656 Route de Verlioz, demande pour projet de création<br>d'un logement dans volume existant d'un bâtiment agricole (changement de<br>destination | A |
|--|---|

### **Divers :**

- Remerciement du Club des Gens Heureux pour le versement de la subvention.
- Une gerbe sera posée aux Monuments aux Morts de la commune le 11 novembre.
- Défense extérieure contre l'incendie : les contrôles de pression des débits effectués auparavant par le SDISS sont maintenant à la charge de la commune : Un arrêté devra être pris pour créer le DECI, et une consultation devra être lancée pour effectuer les différentes missions relatives au DECI.
- Défense incendie CHABERT : suite à l'extension de la Fromagerie CHABERT la commission de sécurité demande un poteau d'incendie supplémentaire qui sera installé au croisement de la RD 14 et de la route du Barrage. A terme une réserve d'eau entre la Fromagerie CHABERT et la station d'épuration sera installée sur le terrain communal. Cette réserve pourra servir à la commune en cas de nécessité.

Date prochain conseil : mercredi 25 novembre 2020

Fin de séance 22h30